

LE MINISTÈRE DES POSTES

ALLOCATIONS AUX EMPLOYÉS DES POSTES QUI TRAVAILLERONT LE 1^{er} JUILLET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. J. McIlraith (Ottawa-Ouest): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Postes. Peut-être pourrait-il considérer ma question comme préavis; en tout cas, je tiens à la poser maintenant parce que le temps presse. J'ai reçu nombre de télégrammes, de lettres et d'appels téléphoniques au sujet de la situation où se trouvent les employés des Postes appelés à travailler le samedi 1^{er} juillet. Du fait qu'on ne semble pas savoir à quoi s'en tenir au juste, le ministre dirait-il à la Chambre quelle indemnité, sous forme de traitement ou de congé supplémentaires, recevront les employés des Postes qui travailleront le samedi 1^{er} juillet?

L'hon. W. M. Hamilton (ministre des Postes): Avec plaisir, monsieur l'Orateur. A l'intention du député, je dirai que le ministre a adressé il y a quelques jours une directive à tous ses bureaux du pays, expliquant ce qu'il en serait. Je n'hésiterai évidemment pas à fournir des précisions au député à ce sujet, dans l'espoir qu'il sera en mesure de comprendre.

M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, j'ajoute que c'est précisément la directive en question qui a semé l'incertitude et la confusion.

L'AGRICULTURE

LES PROVINCES MARITIMES—INTERPELLATION AU SUJET DE L'AIDE AUX PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au secrétaire parlementaire senior du ministre de l'Agriculture? J'aimerais savoir si, au cours d'une de ses rares visites à la Chambre et dans la capitale, le ministre a trouvé le temps d'attirer l'attention de ses collègues sur la question de compensation à l'égard de la pourriture des pommes de terre dans l'île du Prince-Édouard, au sujet de laquelle il a fait des promesses il y a plus de deux mois.

Une voix: Nous ne recevons rien pour les idioties qu'il nous faut écouter.

M. L. E. Cardiff (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Le ministre a très bien répondu à cette question lorsque vous la lui avez posée, l'autre jour. D'après moi, tout ce que veut le député, c'est que son nom figure au hansard.

L'hon. M. Pickersgill: Cette réponse n'est pas très flatteuse pour les producteurs de pommes de terre.

L'HABITATION

LA LOI NATIONALE SUR L'HABITATION—ON DEMANDE UNE RÉDUCTION DU TAUX D'INTÉRÊT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. R. Garland (Nipissing): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Vu que le nombre de maisons mises en chantier, corrigé des variations saisonnières, a diminué depuis février, le gouvernement songe-t-il à prendre des mesures pour renverser cette tendance, comme par exemple en abaissant le taux d'intérêt aux termes de la loi nationale sur l'habitation?

M. l'Orateur: A l'ordre! Si j'ai bonne mémoire, l'honorable député s'est opposé l'autre jour à ce qu'on donne des renseignements sur les maisons mises en chantier.

M. Garland: Monsieur l'Orateur, si je puis, en toute déférence, vous le faire observer, la question dont vous parlez était une question de statistiques, alors que celle dont je parle en ce moment est une question de principe, qui a entraîné une diminution des maisons mises en chantier, malgré les chiffres contraires qu'on nous a fournis car le chiffre corrigé des variations saisonnières révèle qu'il y a effectivement eu diminution.

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député se souviendra qu'on ne peut annoncer des questions de principe à l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. M. Pickersgill: Ni en aucun autre temps.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Chown.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

255. Administration centrale, \$1,821,267.

L'hon. J. W. Monteith (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, je me propose de faire, selon mon habitude, une brève déclaration générale à l'ouverture des débats sur les prévisions de dépenses du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Comme les honorables députés le verront au Livre bleu, nous avons inscrit au budget des dépenses pour l'exercice 1961-1962 une somme totale d'environ 1.6 milliard de dollars. Cela représente une augmentation de près de